LA TOMBE

D'UN

ANCIEN ÉGYPTIEN

PAR

VICTOR LORET

MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON



Peinture du tombeau de Ti à Saqqarah

— Collection du Musée Guimet —

LA TOMBE

D'UN

ANCIEN ÉGYPTIEN[1]

I

Étudier les funérailles d'un Égyptien est peut-être le meilleur moyen de se rendre compte de ce que pouvait être sa vie. En effet, sa préoccupation constante était de s'assurer le plus tôt possible une sépulture toute prête pour le moment indéterminé de sa mort, et l'on peut presque dire, sans être taxé d'exagération, qu'aussitôt né il se préparait à mourir. Arrivé à l'âge de raison, — et l'âge de raison arrive vite, en Orient, — tout Égyptien prenait sans perdre un moment ses dispositions pour la construction de sa tombe et songeait à la faire le plus durable possible.

A l'entrée d'une galerie des carrières de calcaire situées au sud du Caire, en face de l'ancienne Memphis, et connues sous le nom de Carrières de Tou-

[1] Discours de réouverture du cours public d'égyptologie, prononcé le 11 mai 1886 à la Faculté des lettres de Lyon. Ce cours, brillamment inauguré par M. E. Lefébure, le 26 avril 1879, fut interrompu à la suite d'une mission en Égypte confiée à ce savant par M. le Ministre de l'Instruction publique. M. Lefébure devint directeur de la Mission archéologique française au Caire et, à son retour en France, fut nommé professeur suppléant de M. G. Maspero, au Collège de France. Il avait déjà réussi, bien qu'il fût resté relativement peu de temps à la Faculté, à former plusieurs bons élèves d'égyptologie. Les interruptions du cours et l'absence de leur maître éclairé furent cause que plusieurs d'entre eux, infidèles à l'archéologie égyptienne, poursuivirent une autre voie. Puisse la réouverture des conférences ramener aux études égyptologiques quelques-uns de ces jeunes travailleurs.

rah, se trouve gravée sur une stèle l'inscription suivante : « An premier, « jour premier du règne du fils du Soleil, roi de la Haute et de la Basse-« Égypte, le pharaon Aménophis III. Le roi, ayant trouvé les galeries en « ruines, en fit creuser une nouvelle afin d'en extraire les blocs de calcaire « destinés à la construction de son temple funéraire [1]. » Aménophis III fut l'un des plus puissants souverains de la XVIII[e] dynastie ; nous verrons plus loin ce que c'était qu'un temple funéraire. Ce qu'il importe de remarquer pour le moment, c'est que, le jour même de son avènement, et peut-être avant de s'occuper des affaires du pays, un roi donnait déjà des ordres pour faire préparer son tombeau. Il est certain, d'autre part, qu'on y travaillait jusqu'à la fin de sa vie. Or, en fait, Aménophis III régna au moins trente-six ans, et son hypogée, retrouvé au commencement du siècle par la Commission d'Égypte, et dans lequel j'ai eu l'occasion, pour en relever les légendes, de passer deux ou trois semaines, est l'un des plus considérables que l'on connaisse. La stèle de Tourah nous apprend qu'il fut commencé en l'an premier du roi ; trente-six ans après, à l'époque de la mort d'Aménophis III, les ouvriers étaient encore à l'œuvre et durent même, lorsque la momie royale fut prête à être ensevelie, abandonner le tombeau sans l'avoir complètement terminé, car on y trouve une salle à peine commencée, dont un pilier seulement sur quatre a été achevé et dont les autres adhèrent encore en partie au corps de la montagne.

Dans ces conditions, on comprend que la seule vue d'une tombe égyptienne nous permette d'établir facilement, *a priori*, non pas peut-être l'importance du personnage qui y était enseveli, mais du moins la longueur probable de son existence. Plus longue était sa vie, plus considérable et plus richement orné était son caveau funèbre. Les dispositions d'une sépulture égyptienne étaient combinées de telle sorte que la partie principale et absolument indispensable devait en être prête relativement vite. On pouvait ensuite l'embellir, l'agrandir, la développer indéfiniment, et la durée des travaux qu'on y faisait n'avait d'autres limites que la durée de la vie du personnage qui devait l'occuper. Si un roi venait à mourir quelques mois après son avènement, sa tombe, quoique bien peu décorée encore, était néanmoins

[1] R. Lepsius, *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien*, vol. III. pl. 71, *a*.

déjà en état de le recevoir. Si au contraire il vivait de longues années, son tombeau, tout en n'ayant théoriquement que les parties constitutives de la tombe la plus simple, n'en était que plus soigné et plus riche en annexes de toutes sortes. C'est d'après ce principe que les pyramides funéraires étaient construites non pas par couches horizontales, comme Hérodote le laisse supposer, mais par un noyau pyramidal central qui allait s'élargissant de jour en jour par des revêtements successifs, ce qui permettait d'achever rapidement l'édifice, une fois arrivée la mort du roi. Les trois pyramides de Gizeh témoignent, par leurs dimensions différentes, de la longueur différente des règnes des rois qui les firent construire. Le règne de Chéops eut plus de deux fois la durée de celui de Mycérinus, sa pyramide a plus de deux fois la hauteur de celle de son descendant. L'inspection rapide d'une tombe royale peut donc, dans nos recherches chronologiques, nous donner sur le règne probable du pharaon à qui elle appartenait, des renseignements que l'on n'est pas toujours sûr de rencontrer dans les documents historiques proprement dits, et l'on pourrait presque ainsi calculer mathématiquement, d'après le nombre de mètres cubes de pierre creusés dans la montagne ou élevés dans l'espace, le nombre d'années qu'il vécut.

.Ce que les rois faisaient, les grands fonctionnaires de la cour et les riches particuliers du royaume devaient le faire également. La préparation de leur tombe devenait de bonne heure la principale occupation de leur vie, et l'idée de la mort se trouvait ainsi sans cesse devant leurs yeux. Il est probable qu'un homme prévoyant, — et riche surtout, car les riches seuls pouvaient prendre si grand soin de leur future momie, — allait voir tous les huit ou quinze jours où en étaient les travaux de sa tombe. Il activait les ouvriers, discutait avec les architectes, choisissait les modèles de décoration pour les soubassements et les plafonds, indiquait, au fur et à mesure qu'ils se présentaient, les différents événements de sa vie qu'il désirait voir représenter spécialement sur les parois de sa dernière demeure. Entre temps, il allait poser chez le sculpteur chargé de modeler ses traits et de les reproduire ensuite sur le plus grand nombre possible de statues; il faisait venir de loin, à grands frais, le granit qui devait servir à son sarcophage, et en faisait prendre sur lui les dimensions exactes. En un mot, il se donnait toute sa vie durant, pour faire construire sa tombe, le souci que se donne de nos

jours un bourgeois qui se fait bâtir une maison de campagne, avec cette différence qu'une maison de campagne est nécessairement terminée au bout d'un espace quelconque de temps, quelle que soit d'ailleurs la lenteur des entrepreneurs, tandis qu'une tombe égyptienne n'avait aucune raison d'être considérée comme achevée avant la mort de son propriétaire.

L'idée de la tombe, qui devenait une nécessité journalière de sa vie, n'effrayait nullement l'Égyptien. Bien heureux même qu'il ne pût pas, de son vivant, se faire préparer sa momie. Et encore il pouvait le faire, et le faisait, jusqu'à un certain point. Parmi les trois classes de momification que l'on connaissait, il pouvait choisir, sur un catalogue *ad hoc* présenté par l'embaumeur, — et fort scrupuleusement détaillé, s'il faut en croire les quelques fragments qui nous en restent[1], — la classe spéciale qu'il désirait. Il pouvait faire le pèlerinage de Saïs et en rapporter des bandelettes tissées par les Recluses de Neith [2], bandelettes très recherchées des Égyptiens et qui assuraient, paraît-il, aux momies qui avaient le bonheur d'en être revêtues, des avantages inappréciables dans l'autre monde, celui entre autres d'y être introduites et recommandées par Neith en personne. Il pouvait faire prendre sur lui-même l'empreinte du masque de carton qui devait plus tard s'appliquer sur sa face momifiée et, après avoir été convenablement enluminé et muni d'yeux de cristal, donner à son cadavre toute l'apparence de la vie.

Nous aussi, quand nous pouvons en avoir, nous prenons grand soin de nos caveaux de famille, mais ce sont des caveaux de famille, et notre place n'y est pas spécialement désignée au milieu des niches inoccupées encore. Les Égyptiens n'avaient pas de caveaux de famille; leurs tombes, pour grandes qu'elles fussent, leur étaient absolument personnelles, et l'habitude de s'acheter soi-même son cercueil, qui nous ferait aujourd'hui passer pour des originaux, leur semblait au contraire la chose la plus naturelle du monde, et n'était chez eux qu'une preuve d'ordre et de sage prévoyance.

S'il s'occupait avec tant de soin de son tombeau, l'Égyptien d'autre part négligeait fort sa maison, ou du moins ne cherchait à la rendre ni solide ni durable. Les riches maisons égyptiennes, telles que nous les représentent les

[1] G. Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14-57.
[2] V. Loret, *La Stèle de l'am-khent Amen-hotep*, p. 52, note 8 (Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire, fasc. I).

peintures de l'Ancien Empire, étaient construites en briques et même quelquefois en bois. Ce n'étaient guère que de légers kiosques, ombragés le plus soigneusement possible sous les arbres d'un grand parc dont la fraîcheur était encore augmentée par des ruisseaux d'eaux courantes et des bassins, où nageaient des poissons, des cygnes, des pélicans, des canards aux vives couleurs, et sur le bord desquels se jouaient des hérons et des ibis, — non sacrés. Quant aux demeures des pauvres, c'étaient probablement, comme celles des fellahs modernes, des huttes grossières bâties en boue, et qu'emportait régulièrement chaque inondation un peu forte. Que sa maison subsistât après sa mort et pût appartenir longtemps à sa famille, peu importait à un Égyptien. L'essentiel pour lui était que sa tombe fût éternelle autant que possible, et il y employait consciencieusement tous ses soins. Son désir le plus vif était de se survivre à lui-même et de laisser trace de son passage sur la terre. Croyez bien qu'il n'y avait pas là seulement une question de vanité. D'autres idées venaient s'y mêler, des raisons administratives d'une part, d'autre part surtout des motifs religieux.

II

L'Égyptien n'avait pas d'état civil officiel. Aucun diplôme, aucune publication ministérielle ne pouvait rappeler ses titres et ses services à la postérité. Aussi lui-même se chargeait-il de la chose. Sur les différents panneaux de son tombeau, il se faisait représenter, peint ou sculpté, quelquefois peint et sculpté, accompagné de tous les membres de sa famille, ascendants ou descendants. Chacun de ces personnages avait son portrait ressemblant et portait, à côté de lui, son nom, l'indication de son degré de parenté avec le défunt, et l'énumération complète de toutes ses dignités successives. Le défunt, pour sa part, se faisait modestement représenter d'une taille cinq ou six fois plus grande que celle des autres membres de sa famille. Ce n'est pas qu'il fût nécessairement un géant; c'était une manière symbolique de montrer qu'il était le principal personnage de la tombe, que lui-même en avait ordonné les détails, et qu'il en était le légitime possesseur. Je me souviens d'avoir vu, au

musée de Boulaq[1], la stèle funèbre d'un ancien roi thébain, lequel, ayant probablement quelque raison pour négliger sa famille, se contenta de se faire représenter avec ses quatre chiens, grands lévriers d'Afrique portant, eux aussi, chacun son nom au-dessus de sa tête. Telle dame de la XVIIIe dynastie, Taïa, chanteuse d'Hathôr, à fait peindre auprès d'elle le portrait de son singe favori, cynocéphale vert d'Éthiopie, lequel est attaché par les reins à la chaise de sa maîtresse et gambade follement au milieu d'une jonchée de fleurs de lotus bleus[2].

Outre le besoin d'établir rigoureusement leur arbre généalogique ou de rappeler à leurs descendants l'image des êtres qui leur avaient été chers, les Égyptiens visaient encore un autre but en couvrant de légendes les murailles de leurs tombes. Ils tenaient à y faire graver eux-mêmes leur biographie. La plupart des documents historiques non royaux que nous possédons sont des autobiographies funéraires. Le défunt y énumérait avec complaisance toutes ses fonctions, commençant par l'âge le plus tendre, celui ou il n'était encore que tresseur de guirlandes, c'est-à-dire page à la cour[3], pour finir par les emplois les plus élevés de la hiérarchie pharaonique. Toutes les missions dont le roi l'a honoré, toutes les campagnes qu'il a conduites y sont minutieusement détaillées.

En règle générale, tout Égyptien se trouve avoir infiniment mieux fait que n'ont fait ses prédécesseurs, et même, prédit-il souvent à l'avance, que ne feront ses successeurs. La modestie n'est pas le faible de ces autobiographes. Ouna, par exemple, qui fut revêtu de hautes dignités à la cour de plusieurs rois de l'Ancien Empire, est chargé par le roi Téta d'aller lui chercher, aux carrières de granit de Philæ, les blocs destinés à sa pyramide royale (ouverte entre parenthèses récemment par M. G. Maspero[4]). Il devait en rapporter

[1] G. Maspero, *Guide du visiteur au musée de Boulaq*, 1883, p. 67.

[2] V. Loret, *Le tombeau de l'am-khent Amen-hotep*, p. 30 (Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire, fasc. I).

[3] Une muraille d'un tombeau de Thèbes porte la représentation d'une fête chez un grand seigneur égyptien. Pendant que les cuisiniers, à l'étage inférieur, préparent le souper, les convives prennent patience en voyant danser de gracieuses almées vêtues de gaze et jouant de la guitare. Un jeune enfant circule au milieu des invités, et leur attache au cou des guirlandes de fleurs. La légende qui accompagne cette scène nous apprend que c'est là le rôle du *tes uahu* ou « tresseur de guirlandes » (G. Wilkinson, *The Manners and Customs of the ancient Egyptians*, 1878, vol. I. p. 431).

[4] Décrite et publiée par G. Maspero dans le *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes*, vol. V, p. 1-59.

également la stèle, les linteaux, les piliers, les seuils destinés à la décoration de la chambre funèbre. « Je revins », fait écrire Ouna dans sa biographie, après avoir décrit longuement les péripéties de sa mission, « je revins, et Sa « Majesté me félicita hautement de mon œuvre, son cœur en tressaillit de joie, « et elle déclara que jamais chose pareille n'avait été accomplie en Égypte « depuis les temps les plus reculés. » Ouna est chargé de la sorte de plusieurs autres missions, celle entre autres de refouler les nomades qui attaquaient la frontière septentrionale de l'Égypte, et chaque fois qu'il revient, Sa Majesté lui déclare invariablement, dit-il, que « jamais chose pareille n'avait été « accomplie en Égypte depuis les temps les plus reculés [1] ». Tel maître de chapelle du temple d'Osiris à Abydos nous apprend en deux lignes, sur sa stèle, que tous ses prédécesseurs n'étaient que de purs ignorants et que sans lui la musique religieuse courait grand risque de dépérir pitoyablement [2]. Et partout on retrouve dans les tombes la naïve expression de cette excellente opinion de soi-même.

Laisser un souvenir, et un souvenir flatteur surtout, c'était bien. C'était mieux encore, et plus prudent, d'être certain de se retrouver intact dans l'autre vie. De là, principalement, le soin et la sollicitude apportés à la préparation des momies et à la construction des demeures qui devaient les abriter. L'Égyptien ne mourait pas entièrement à la terre; il y laissait une partie de lui-même. L'être humain est composé pour nous d'un âme et d'un corps; l'âme égyptienne, prise séparément, avait en quelque sorte à son tour un corps et une âme. Elle se composait de deux parties : l'âme proprement dite, nommée *ba*, qui s'envolait dans l'autre monde, sous forme d'oiseau, aussitôt après la mort, et une seconde âme plus matérielle, intermédiaire entre la première et le corps, servant d'enveloppe au *ba*, et qu'on nommait *ka*, c'est-à-dire *le double*. Ce double avait exactement la forme du corps, auquel il se combinait intimement, qu'il pénétrait dans toutes ses parties, et dont il ne différait que parce qu'il était immatériel et transparent. La momie, au soleil couchant du jour de l'enterrement, allait dans l'autre monde retrouver son âme, la première, le *ba*. Le double, lui, restait au tombeau, l'habitait, en

[1] La dernière et plus complete traduction de l'inscription d'Ouna est de A. Erman, *Commentar sur Inschirft des Una* (Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde, 1882, p. 1-29).
[2] A. Mariette, *Catalogue d'Abydos*, stele nº 1296.

faisait sa demeure, et c'était à lui que s'adressaient les offrandes et les prières des parents et des amis du défunt. Mais le double ne peut subsister de lui-même. Habitué qu'il est à vivre dans un corps humain, il lui faut un support pour qu'il puisse vivre dans le tombeau. De là les statues que le défunt se faisait faire de son vivant, le plus ressemblantes possible, afin que le double y retrouvât le souvenir de son ancien domicile et pût en remplir exactement tous les replis. Faute d'un corps de chair, le double, enfermé dans la tombe, se contentait d'un corps de pierre. Quelquefois, on lui donnait même trois, quatre statues, et plus, afin qu'il eût le choix, qu'il pût habiter celle qui lui convenait le mieux, et que, si quelque accident survenait à l'une d'entre elles, il en eût d'autres où se réfugier.

L'Égyptien poursuivait donc un double but religieux en s'occupant d'une manière si active et si constante de la bonne exécution de son tombeau : d'abord, préserver sa momie, qui devait ressusciter, ensuite donner à son double, qui devait le représenter sur terre, une demeure confortable. La momie avait sa chambre à part, dans laquelle elle était murée pour toujours, couchée dans un triple cercueil, lequel était à son tour enfermé dans un sarcophage de granit. Aussi, on ne saurait trop admirer l'extrême état de conservation des riches momies qui nous sont parvenues. Lorsqu'il arrive parfois qu'on découvre une tombe ayant échappé aux recherches des voleurs antiques, — ou des égyptologues modernes, — on est certain de la retrouver exactement dans le même état où elle était lorsqu'elle fut fermée, eût-elle quatre ou cinq mille ans d'existence. Les couleurs y paraissent appliquées d'hier, les offrandes funèbres, à part leur état de dessiccation, sont demeurées intactes, les jarres ont encore la boue molle déposée par l'eau qu'elles contenaient, les fleurs ont à peine perdu leurs couleurs et quelquefois le sable a conservé pieusement l'empreinte des pas du dernier assistant, prêtre ou parent, qui quitta la tombe. Quant à la momie elle même, je crois qu'un embaumeur, qui eût eu l'idée sacrilège de rouvrir un sépulcre après l'avoir fermé, l'eût trouvée absolument telle que nous la retrouvons aujourd'hui. Il m'est arrivé de démailloter plusieurs momies ; les chairs en étaient encore souples, et les gommes antiseptiques dont on les recouvrait étaient encore visqueuses. Un des plus grands conquérants de la dix-huitième dynastie, Thoutmès III, trouva le moyen, plus de trois mille ans après sa mort, d'offrir

aux botanistes l'occasion d'une intéressante conquête. Sa momie, développée et exposée quelque temps à l'air au musée de Boulaq, renfermait encore assez de sucs nourriciers pour donner naissance à une espèce de champignon, nouveau venu dans la science, qui couvrit bientôt tout le corps et auquel M. G. Schweinfurth, chargé de le baptiser, accorda l'épithète extrêmement méritée de *pharaonicus*.

Si la momie égyptienne était entourée de tant de soins, c'est qu'elle devait ressusciter dans l'autre monde et y reprendre possession de son âme envolée à l'avance. Or, dans l'idée des Égyptiens, une momie qui eût eu, par exemple, un bras cassé pendant l'opération si délicate de la momification et de l'emmaillotement, se fût retrouvée dans l'autre monde avec un bras cassé. Partant de ce principe, un de nos spirituels et satiriques écrivains du siècle dernier a pu faire cette remarque qu'un Égyptien, étant privé de sa cervelle pendant l'embaumement, ressuscitait nécessairement sans cervelle, privation qui deviat le gêner sensiblement. Les embaumeurs avaient prévu le cas. Aussi, aux quatre coins du sarcophage se trouvaient quatre vases dans lesquels toutes les parties que l'on enlevait du cadavre avant de le momifier étaient enfermées séparément; le cœur d'un côté, de l'autre le poumon et le foie, les gros intestins d'autre part, enfin la cervelle. Chacun de ces vases était placé sous la protection d'une déesse particulière et portait une inscription par laquelle la divinité s'engageait à en avoir le plus grand soin. La réunion de toutes ces parties embaumées à part s'opérait d'elle-même au jour de la résurrection.

Le double, qui demeurait éternellement sur terre, avait besoin de soins d'autre nature. Nous avons vu que les statues placées dans le tombeau lui permettaient de trouver un support, sans lequel il n'eût pu vivre. Mais il fallait encore le nourrir, car il mangeait, le récréer, lui adresser des hommages. Seulement, comme le double est immatériel, il se contentait facilement d'aliments, de distractions et d'hommages immatériels. Le tout était peint sur les parois du tombeau, et ces peintures d'objets suffisaient à ce pâle reflet d'être humain. On lui faisait pourtant, en certaines occasions, des offrandes plus réelles, le jour de l'enterrement par exemple, et à certaines fêtes anniversaires qui revenaient huit ou dix fois par an. Peut-être quelque sceptique pourrait-il objecter que les gardiens de la nécropole profitaient, plus que

le double, de ces offrandes tangibles ; peu importe, l'intention y était. Tout riche Égyptien avait même, de son vivant, la sage précaution, en cas de négligence ou de trop grande parcimonie de sa famille, de spécifier par testament ceux de ses domaines dont les revenus devaient être spécialement consacrés à ces offrandes funèbres. Ces domaines, sous la forme symbolique de femmes chargées de présents, étaient peints sur les murailles du tombeau, avec leur nom et le genre de produits que chacun d'eux devait fournir. Mais, pendant les intervalles qui séparaient les fêtes anniversaires, le double se nourrissait seulement de la représentation des offrandes. Par exemple dans ce cas les héritiers n'étaient pas regardants. Des monceaux d'offrandes de toutes sortes s'accumulaient sur les parois des hypogées et, non content de les représenter, on en énumérait longuement la nature et la quantité. Quelques tombes en ont un nombre si considérable que, tout entières, elles n'eussent certainement pas suffi à les contenir si on eût dû les offrir autrement qu'en peinture.

Pour honorer le double, on lui faisait graver de longues et sonores hymnes hiéroglyphiques qu'il pouvait lire et relire pendant ses éternels loisirs, et des ouvertures étroites, pratiquées dans la muraille qui séparait la chambre des statues funèbres de la salle de réception, permettaient à la fumée des encensoirs de parvenir jusqu'à lui. De chaque côté de ces sortes d'entailles étaient représentés des personnages faisant brûler de l'encens, et, quand on ne l'encensait pas réellement, le double pouvait se contenter de cet encensement imaginaire. Pour le distraire, on lui offrait l'image des plaisirs nombreux et variés qu'aimait le défunt pendant sa vie. M. A. Mariette avait fait copier, pour l'Exposition de 1878, une douzaine de tableaux de ce genre dans les tombes memphites de l'époque la plus reculée. Ces tableaux, acquis depuis par M. E. Guimet, et dont la plupart sont inédits, se trouvent aujourd'hui à Lyon. Il me suffira de les décrire brièvement pour montrer quelles étaient les distractions du double, et, par la même occasion, celles des Égyptiens de l'Ancien Empire.

III

I. — Intérieur d'une basse-cour contenant des oiseaux de toute espèce, canards, oies, pigeons, grues cendrées. Quelques garçons de ferme préparent la pâtée dans de grands plats et la roulent en boulettes entre leurs mains. Les canards, enfermés dans une volière au centre de laquelle s'étale une mare, picorent en toute liberté les grains qu'on leur a jetés à terre. Quelques oies, destinées à être servies dans de prochains repas, sont l'objet de soins plus marqués et plus intéressés. Des gens leur tiennent le bec grand ouvert et y poussent la nourriture du doigt. Puis, on les laisse à leurs plaisirs. La légende inscrite au-dessus de cette dernière scène est ainsi conçue : « Promenade des oies, après qu'on les a gavées. »

II. — Au sommet, des montreurs de bêtes et des saltimbanques. Ceux-ci, par groupes de deux, quatre ou cinq, exécutent plusieurs tours soigneusement décrits en hiéroglyphes. D'autres amènent divers animaux, hyènes et chacals suivis de leurs petits, gazelles, lièvres et hérissons enfermés dans des cages. Quatre hommes tirent deux lourds traîneaux portant, emprisonnés derrière de solides barreaux, l'un un tigre, l'autre un lion.

Au-dessous, scènes de batailles entre bateliers. Sept ou huit barques de papyrus, montées chacune par trois hommes et chargées de provisions, veaux, canards, oignons, couffes et bourriches de figues, se sont rencontrées sur un canal étroit. Les matelots en viennent aux coups et se frappent de leurs longues gaffes; l'un d'entre eux, jeté par-dessus bords, a toutes les peines du monde à se retenir à la jambe d'un de ses compagnons. La scène est semée d'injures hiéroglyphiques dont quelques-unes auraient, par respect pour le public, bon besoin d'être traduites en latin : « Montre-lui la vigueur « de ton bras ! — Eh ! je m'en donne à cœur joie ! — Pile-le moi bien ! — « Enlevez-le ! — Viens ici, toi ! — Viens-y donc toi-même ! — Faites-lui « faire un plongeon ! etc., etc. »

Pendant la bataille, poissons et anguilles nagent sous les bateaux. Une

grenouille, perchée sur un bouton de nénuphar blanc, regarde philosophiquement la lutte.

Au bas, scènes moins belliqueuses. Des instrumentistes sont occupés à faire danser des almées. Harpes à sept et huit cordes, flûte oblique, double flûte droite, tels sont leurs instruments. Les danseuses, les bras levés gracieusement au-dessus de la tête, sont coiffées de perruques bleues et vêtues de robes d'étoffes transparentes. Leur poitrine nue est enveloppée d'une longue écharpe rose qui, après s'être croisée sur la gorge, s'enroule en ceinture autour de la taille, et retombe sur le côté attachée en cocarde. Leur cou, entièrement dégagé, porte un ruban rose fermé d'un nœud tombant sur l'épaule droite.

III. — Des Égyptiens, armés d'arcs et aidés de grands lévriers, sont en chasse dans les terrains sablonneux qui longent les champs vers la montagne. Bœufs sauvages, gazelles, antilopes, renards, lièvres, lions et léopards sont frappés de leurs traits. Derrière un buisson, un jeune hérisson se cache, en train de manger tranquillement un lézard qu'il vient d'attraper.

Au dessous, pêche et chasse au marais. Des oiseaux aquatiques sont pris dans de vastes filets cachés sous les feuilles d'iris et de glaïeuls. Des pêcheurs posent et relèvent des nasses. Les poissons pris sont emportés dans des couffes, et les oiseaux enfermés dans des cages. Dialogue entre les pêcheurs : « Relève la nasse ! — Tire bien ! — Ne la lâche plus cette fois ! — Mais « rame donc, toi ! — Eh ! je rame de toutes mes forces ! etc., etc. »

IV. — Le défunt, monté sur un bateau de papyrus, assiste à une chasse à l'hippopotame. Un de ces amphibies est amené au moyen d'une longue corde à laquelle est fixé un énorme hameçon qui s'est accroché dans sa gueule. Des gens s'apprêtent à le recevoir à coups de harpons. Plus loin, un autre se sauve avec un crocodile entre les dents.

Dans les hautes touffes de papyrus qui bordent la rive, se passent des scènes presques aussi tumultueuses. Des canards, des ibis à tête noire, des martins-pêcheurs ont établi leurs nids, les croyant en sûreté, dans les ombelles des papyrus. Les petits viennent d'éclore. Mais trois ichneumons, race sournoise, grimpent le long des tiges triangulaires, lentement, sans se déranger, certains d'être vainqueurs. Les oiseaux, effarouchés, s'envolent de tous côtés. Deux martins-pêcheurs, plus braves, fondent sur les ichneu-

mons, mais ceux-ci ont déjà saisi quelques oisillons et les pressent à les étouffer entre leurs pattes.

V. — Travaux de menuiserie et de charpenterie. Des ouvriers confectionnent des lances, des lits, des coffres. D'autres abattent des arbres et en fabriquent des barques. Plus loin, on dégrossit des madriers au moyen de haches et de doloires. Des mortaises sont pratiquées au moyen de ciseaux à froid, des trous percés à l'aide du villebrequin à archet déjà connu à ces époques reculées. Deux ouvriers équarrissent une pièce de cèdre sur laquelle ils sont assis à califourchon. D'autres travaillent le bois d'ébène.

Enfin, des peaussiers préparent des outres, des cordiers tressent des câbles, des poissons sont éventrés, salés, et mis à sécher.

VI. — Scènes champêtres. Des moissonneurs coupent le blé; l'un deux se repose en mangeant les grains d'un épi, un autre se rafraîchit à l'eau d'une gargoulette, sa faucille sous le bras. Les gerbes sont entassées, puis chargées sur des ânes, dans de grands filets. Les baudets semblent se montrer assez rétifs, on les tient par la tête, par les jambes, et l'un d'eux, pour ne s'être pas laissé docilement charger, se voit roué de coups à l'écart.

Plus loin, des femmes réunissent les graines en tas, pendant que des hommes, à l'aide de fourches en bois, élèvent des meules de chaumes.

Des bœufs traversent à gué un cours d'eau. Des serviteurs emportent sur leur dos des bottes de papyrus. On laboure, ou trait des vaches.

VII. — Des sculpteurs taillent des statues funèbres. On les place sur des traîneaux et, tandis que de nombreux porteurs les tirent au tombeau, qu'un personnage verse de l'eau pour durcir la route, des prêtres font des libations et des encensements. Ce tableau était peint sur la paroi séparant la chapelle extérieure du couloir où étaient murées les statues funèbres. On remarque à droite une étroite ouverture faisant communiquer les deux pièces, et par laquelle passaient les prières et les fumées d'encens.

VIII. — Flottille composée de toutes les variétés de bateaux connues des Égyptiens, depuis la légère barque de papyrus jusqu'au lourd navire destiné à affronter la mer. On voit les bateaux employés à transporter les voyageurs, ceux qu'on ne charge que de denrées et de bestiaux. La voile triangulaire, la seule en usage aujourd'hui en Égypte, n'était pas connue dans l'antiquité. Les Égyptiens ne se servaient que de grandes voiles quadrangulaires. A l'arrière

se trouvait, comme dans les dahabiéhs modernes, une cabine couverte, sur le toit de laquelle se tenait le timonier.

IX. — Je m'attacherai davantage à ce tableau, dont la reproduction en photogravure est jointe à ces pages. L'examen du dessin donnera d'ailleurs une idée générale de la disposition des autres scènes précédemment décrites.

Premier registre. — N° 1. Un personnage nettoie des jarres, un autre y verse un liquide Légende. « Emplir [les vases de] bière. » — N° 2. Un homme et une femme portent d'assez gros blocs. Légende : « C'est de la « bonne pâte. » — N° 3. Deux hommes se lavent les mains dans un bassin posé en équilibre sur une pièce de bois surmontée d'un grand vase de terre. Légende : « Ils se lavent (les mains). » — N° 4. Un homme et une femme font de la boulangerie. Légende : « Elle pétrit la pâte. Il forme un gâteau. » — N° 5. Un homme modèle un pain de forme spéciale dont le nom, écrit au-dessus, se lit *ment*. — N° 6. Deux hommes et une femme pilent dans un haut mortier. Légende : « Piler les grains de blé. » — N° 7. Un homme recueille la farine. Deux femmes la mélangent à de l'eau. Un homme brasse la pâte. Légendes : « Tourne pour le mieux. C'est le moment de montrer de la force ! »

Deuxième registre. N° 1. — Des gens se lavent les mains, pendant qu'un aide parfume l'eau en y versant une essence. Un scribe assiste à l'opération, sa palette sous le bras et ses deux calames à l'oreille. Légendes : « Ils se lavent « (les mains). Il verse du parfum. » — N° 2. Un homme verse un liquide dans des jarres. Un autre bouche les jarres pleines au moyen d'un grand tampon d'argile. Un troisième marque sur les vases fermés l'empreinte d'un sceau. Légendes : « Emplir les jarres. Boucher les jarres. Sceller. »

Troisième registre. — N° 1. Un personnage empile des pains en forme de cônes tronqués ; un second les surveille. Légende : « Voici des pains, sur-« veille-les, c'est pour ta bouche. » — N° 2. Un personnage verse de la farine dans un vase. Un autre brasse de la pâte. Un troisième apporte des pains déjà formés et les dispose sur une longue planche. Légendes : « Verser la farine. « Brasser. » — N° 3. Un homme agenouillé modèle un grand pain plat arrondi. Légende : « Il prépare un pain *patan*. » — N° 4. Un personnage nettoie l'intérieur d'une grande jarre. Un autre aplatit une feuille de pâte. Légende effacée en partie.

Quatrième registre. — N° 1. Un scribe enregistre les pains enfermés dans trois huches disposées devant lui. Légende : « Huches de la maison, « emplies de biens pour chaque jour du mois. » — N° 2. Derrière le scribe, des hommes, sur deux petits registres superposés, pétrissent de la pâte et en forment des pains arrondis. Légende : « Pétrir la pâte. Arrondir la pâte. » — N° 3. Deux personnages pilent le grain. Au-dessus de leur tête, le mot « piler » ; auprès de chacun d'eux est écrite la phrase qu'ils se renvoient à tour de rôle pour lever et baisser leurs pilons en mesure : *Harek* — *Nukar*. « A toi ! — Voici ! »

Cinquième registre. — N° 1. Un personnage empile des moules à pâtisserie qu'un autre surveille. Légendes : « Compter les moules. Tourner les « moules. » — N° 2. Quatre personnages, accompagnés d'un petit enfant nu, préparent la pâte, la brassent, la versent dans des moules coniques. Légendes : « Verser la farine. Mettre la levure. Mouler. Essayer la consistance de la « pâte. » — N° 3. Même scène et mêmes légendes que le n° 1.

Sixième registre. — N° 1. Un bœuf vient d'être égorgé ; on lui coupe une patte. Un personnage emporte une terrine de sang. Légende détruite en partie. — N° 2. Même scène sans légende. — N° 3. Même scène. Légende : « C'est sa cuisse. Elle vaut mieux que son épaule. Tiens ferme, garçon ! » — N° 4. Même scène. Un homme donne sa main à sentir à son compagnon, disant : « C'est du sang. » Celui-ci répond : « Il est pur. »

Un tableau secondaire, divisé en quatre registres, vient entamer le tableau principal. Des porteurs d'offrandes y sont représentés. — N° 1. Des serviteurs apportent des tables chargées d'oies, de pains, de raisins, de viande, de salades. — N° 2. Des serviteurs s'avancent, amenant des gazelles en laisse et portant, sur leurs épaules, des pains, des corbeilles de figues, des oies, des salades, des oiseaux vivants, ainsi que des fleurs de lotus et des tiges de papyrus. — N° 3. Serviteurs chargés d'oiseaux, de vases à libations, de papyrus et de nénuphars. L'un d'eux conduit un bœuf. — N° 4. Quatre domaines du défunt, symbolisés par des femmes chargées de présents. Le défunt se nommait Ti ; les noms des domaines sont formés de son nom : « Sycomore de Ti, « Menthe de Ti, Fondrière de Ti, Champ de Ti. »

X, XI et XII. — Le défunt parcourt ses volières, ses étables. Chaque animal porte au-dessus de lui le nombre de têtes de la même espèce que

possédait le propriétaire du tombeau. Parmi les oiseaux est représenté un grand cygne blanc, marqué du chiffre 1225

Un troupeau de bœufs traverse un gué. Un veau, que sa taille exiguë aurait fait disparaître sous l'eau, est porté sur les épaules d'un bouvier. Un camarade l'interpelle : « Eh vieux! Quelle ardeur! » A quoi l'autre répond : « C'est un veau à la mamelle. »

Scènes de marché. Les gens échangent différents produits. L'un apporte de la liqueur et reçoit une paire de sandales. Une femme achète des concombres et les paye en poissons. Pour quelques mesures de blé, un marchand obtient des éventails, des colliers de perles.

Un boutiquier prend son repas; il mange un oignon pendant que son aide lui présente une tasse d'eau. Plus loin, un flâneur se promène à travers le marché, ses deux grands cynocéphales en laisse; tandis qu'un fruitier est occupé à ranger son étalage de légumes, un singe l'empoigne par la jambe et exécute une danse folâtre autour de lui. Le marchand se sauve en criant : « Fais donc attention à ton singe, toi, eh gardien! » Le gardien répond flegmatiquement : « Il s'amuse, ce singe! »

Je n'en finirais pas si je voulais décrire avec plus de détails toutes ces scènes curieuses. Elles nous donnent, d'une part, de bien précieuses indications sur la vie intime des premiers Égyptiens, et, d'autre part, nous montrent que rien n'était négligé pour rappeler au double du mort toutes les occupations journalières de sa vie terrestre, même les plus intimes. Ces douze tableaux appartiennent à une seule localité, Memphis, et à une seule période, l'Ancien Empire. Dans d'autres nécropoles et à d'autres époques on retrouve des scènes toutes différentes.

On voit par là que le double devait avoir, à regarder les peintures qui ornaient son logis, de quoi se distraire pendant toute l'éternité.

IV

Abriter sa momie et la conserver intacte pour le jour de la résurrection, pourvoir à l'existence agréable de la partie de lui-même qui devait rester

sur terre, fixer pour toujours sa généalogie, rappeler ses hautes fonctions et les faveurs royales dont il avait été honoré, tels étaient les motifs qui portaient tout Égyptien à consacrer la plus grande partie de sa vie à la construction de sa tombe.

Prise dans son état le plus simple, la tombe égyptienne se divise en deux parties bien distinctes : premièrement, la chambre où repose le sarcophage, laquelle était murée aussitôt les funérailles accomplies ; secondement, la chapelle laissée ouverte aux survivants qui s'y rendaient plusieurs fois l'an, pour y célébrer certaines fêtes anniversaires. Selon les époques et selon les localités, ces deux parties présentent des dispositions différentes par rapport l'une à l'autre. Dans certains cas, par exemple lorsque la nécropole est située sur un terrain plat, la chambre funéraire est souterraine, et la chapelle s'élève immédiatement au-dessus, comme cela a lieu pour les caveaux de nos cimetières. D'autres fois, quand les chaînes de montagnes qui bordent le Nil sont proches de la ville, le caveau, percé en couloir, s'enfonce dans le rocher, et la chapelle est bâtie sur une plate-forme ménagée devant l'ouverture de la grotte. Les pyramides, considérées comme des montagnes factices, présentent cette dernière disposition. Le mort reposait au centre de la pyramide, et sa demeure était murée. Une chapelle était édifiée au bas de l'un des côtés de la pyramide. A Memphis, toutes les chapelles extérieures ont disparu. Dans la nécropole de Méroé, dont les tombes affectaient également la forme pyramidale, les chapelles extérieures sont admirablement conservées. On a plusieurs fois fait cette remarque, que la montagne qui domine de toutes parts le cimetière de Thèbes est terminée par un cône assez élevé. On en a conclu que ce pic, dans lequel, dit-on, on creusait des hypogées bien avant le règne de Chéops, a dû donner l'idée d'élever des montagnes de pierre là où le terrain de la nécropole était éloigné de la frontière rocheuse de l'Égypte [1]. La chose est possible, mais purement hypothétique et difficile à discuter scientifiquement. Enfin, les deux parties de la tombe sont parfois absolument indépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi que les rois de Thèbes avaient leurs syringes creu-

[1] Nestor L'Hôte. *Lettres écrites d'Égypte*, p. 150, *sqq*.

sées dans la vallée lointaine de Bibân-el-Molouk, tandis que leurs temples funéraires, immenses édifices environés de grands parcs, se trouvaient échelonnés sur la rive gauche du Nil, non loin du fleuve. Certains de ces pharaons thébains avaient même plusieurs chapelles funèbres disséminées, pour éviter de trop longs voyages à leurs sujets pieux, dans les principales villes de l'Égypte. Nous connaissons pour Ramsès III au moins trois temples funéraire, l'un à Héliopolis, l'autre à Memphis, le troisième à Thèbes; il en eut probablement bien d'autres.

Chacune des deux parties de la tombe ne se compose pas nécessairement d'une pièce unique; elles étaient plus ou moins développées selon l'état de fortune du défunt, et surtout selon le temps qu'on avait pu consacrer à les construire. Telle tombe d'un simple particulier de Thèbes, Amenemap, qui vécut fort riche et mourut fort vieux, renferme des chambres, des puits et des couloirs sans nombre, superposés en trois étages [1]. Telle tombe d'un roi surpris prématurément par la mort, alors que les carriers avaient à peine commencé leur œuvre, ne possède au contraire que le strict nécessaire, une simple chambre funèbre dont les peintures sont même demeurées inachevées.

Les deux parties d'une tombe diffèrent, non seulement par leur usage spécial, mais encore par leurs décorations. La chambre de la momie ne comporte jamais que des scènes religieuses et infernales. Je me garderai bien de les expliquer, et pour cause. Hérodote, lors de son voyage en Égypte, eut la chance de rencontrer des prêtres instruits et aimables qui lui révélèrent une grande partie des mystères de la religion égyptienne, mais après avoir obtenu de lui la promesse qu'il n'en répéterait rien, promesse qu'il tint du reste religieusement. Je ne sais si, pour ma part, je me serais montré aussi scrupuleux, mais hélas, aujourd'hui les prêtres instruits et aimables n'existent plus que sous forme de momies, et l'obscurité voulue de la plupart des textes religieux nous force malgré nous à imiter prudemment le silence d'Hérodote. La momie se trouvait donc environnée de textes liturgiques et de représentations magiques qui, d'une manière générale, devaient lui faciliter l'accès dans l'autre monde et le mettre en garde contre tous les ennemis qu'il pouvait y rencontrer.

[1] J. Duemichen, *Die Ceremonie des Lichtanzündens*, Taf. II (Zeitschrift, 1883, p. 11-15).

La chapelle funéraire, comme nous l'avons vu, était conçue dans un tout autre ordre d'idées. D'abord, elle n'était pas murée; une simple porte de bois la fermait, et le gardien en chef de la nécropole en avait les clefs. Les représentations qui s'y trouvaient peintes n'étaient rien moins que funèbres. Nous savons qu'elles n'avaient d'autre but que de donner au double l'illusion d'une nouvelle vie terrestre et, aux survivants du défunt, une haute idée des principaux faits de sa vie, brillamment décrits et pompeusement illustrés. Cette partie de la tombe était l'objet de soins continuels de la part de la famille. Des bouquets de fleurs y étaient renouvelés le plus souvent possible et placés dans de grands vases montés sur des supports. De plus, chaque chapelle avait son jardinet, orné d'un petit bassin. Certaines tombes, même, étaient le centre de véritables parcs. Le scribe Anna, qui vécut sous Touthmès Ier, prit soin, avant sa mort, d'indiquer sur les parois de sa tombe le nombre et les espèces d'arbres dont il désirait voir planter son jardin funèbre, ainsi que les dimensions du lac qu'il voulait y voir creuser [1]. On compte dans cette liste plus de cinq cents arbres, palmiers, dattiers, sycomores, acacias, vignes, figuiers, oliviers, grenadiers, etc. On peut facilement se rendre compte de quelle étendue devait être ce jardin [2].

Les temples funéraires royaux avaient bien plus d'importance encore. Pour leur accorder plus d'espace on les construisait loin de la tombe proprement dite. Le terrain ne faisant plus défaut, la chapelle des particuliers devenait pour les rois un véritable temple, le jardinet se transformait en parc, et le bassin prenait les dimensions d'un grand lac. Les sépultures de la plupart des rois thébains étaient percées dans les flancs d'une vallée assez éloignée de Thèbes. Elles n'avaient, ne servant qu'à la momie, que des représentations funèbres. On en murait l'entrée et même, pour mettre le défunt à l'abri de toute profanation, on en dissimulait la place en aidant la montagne, très friable en cet endroit, à s'ébouler devant l'ouverture. Ce moyen réussit, car, en fait, on est loin d'avoir retrouvé aujourd'hui tous les hypogées qui ont été creusés dans cette nécropole royale. Diodore nous apprend que les archives sacerdotales fai-

1 H. Brugsch et J. Duemichen, *Recueil de monuments égyptiens*, I, pl. XXXVI.

2 M. G. Maspero a publié deux stèles sur lesquelles sont représentés des jardins funéraires au pied de la chaine libyque (*Recueil de travaux*, II, p. 105 et *sqq.*).

saient mention de quarante-sept tombeaux de rois. Or, quand il visita l'Égypte, dix-sept seulement avaient été ouverts[1]. Aujourd'hui, on en connaît à peu près une vingtaine. Vingt-cinq tombes au moins restent donc encore à découvrir. Si l'on pouvait déjà, du temps de Diodore, visiter quelques-uns de ces caveaux, c'est que les momies en avaient été emportées et mises en lieu sûr dès la XXIe dynastie. On a retrouvé récemment, dans la montagne de Deir-el-Bahari, à Thèbes, une de ces cachettes de momies royales contenant les cercueils et le mobilier funèbre d'une trentaine de pharaons environ, à répartir entre la XVIIe et la XXIe dynasties. L'enlèvement n'en avait pas été clandestin, mais s'était fait au contraire avec grand apparat de témoignages et de procès-verbaux paraphés. Chaque momie porte la date de son entrée dans la cachette[2].

Les rois étaient enterrés magnifiquement, et leurs tombeaux, creusés dans une vallée solitaire et désolée, et par conséquent fort négligés des gens qui étaient payés pour les garder, devaient exciter au plus haut degré la cupidité des voleurs. Et en effet, un papyrus s'est conservé jusqu'à nous, dans lequel se trouve le texte du jugement rendu contre des gens accusés d'avoir violé quelques-unes des sépultures royales de Thèbes[3]. On y trouve la description minutieuse de chacune des tombes saccagées, avec la mention de tous les dégâts commis et de tous les objets emportés. Or, chose curieuse, la tombe du roi Antef IV y est spécialement désignée par la représentation qu'on y remarquait du roi suivi de ses quatre chiens. Cette stèle, dit le papyrus, avait été brisée par les voleurs ; c'est en effet dans cet état qu'elle se trouve aujourd'hui exposée au musée de Boulaq[4].

C'est probablement à la suite de ces vols que l'on enleva les momies royales de leurs tombeaux pour les cacher ailleurs et que l'on permit aux touristes étrangers de visiter les hypogées, vides désormais et sans but. Peu importait d'ailleurs aux dévots égyptiens que les momies royales fussent dans leurs tombes ou autre part; c'était dans les temples funéraires qu'on allait les adorer, et il s'en trouvait dans toutes les grandes villes. La plupart de ceux que

[1] *Bibliothèque historique*, I, 46.
[2] E. Lefébure, *Le Puits de Deir-el-Bahari* (Annales du Musée Guimet, VI, p. 1-17).
[3] G. Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott.*
[4] A. Mariette, *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq*, 1884. p. 290-291.

l'on peut voir encore aujourd'hui sont édifiés dans la plaine qui s'étend à Thèbes sur la rive gauche du Nil. Le petit temple de Medinet-Habou est consacré à la mémoire de Touthmès II et de Touthmès III. Celui de Gournah appartient à Ramsès I[er] et à Séti I[er]. Le Ramesséum est le temple funéraire de Ramsès II; le grand temple de Médinet-Habou date de Ramsès III. Enfin, le temple de Kom-el-Hettan et les deux colosses de Memnon, qui faisaient partie du même ensemble d'édifices, représentent le monument funèbre pour lequel Aménophis III fit ouvrir, dès la première année de son règne, de nouvelles carrières à Tourah. La plupart de ces temples sont de nos jours absolument ruinés. Si l'on peut à peu près se rendre compte de leurs dimensions, on ne trouve plus trace des parcs et des lacs qui les entouraient. Un document précieux nous permet heureusement de reconstituer dans tous ses détails l'ensemble d'un temple funéraire. Ramsès III prit soin de nous décrire lui-même, dans un papyrus conservé au British Museum, toutes les constructions dont il orna l'Égypte. J'en extrais la description d'un de ses temples funéraires, celui de Thèbes.

V

« Je t'ai fait un somptueux *Temple de millions d'années*[1], situé près « de la montagne de *Neb-ankh*[2], et tourné vers ton lever[3]. Il a été construit « en grès, en granit gris et en basalte; les battants de sa porte sont en bronze « doré et ses pylônes, bâtis en pierre, s'élèvent jusqu'au ciel et sont ornés « d'inscriptions gravées au nom de Ta Majesté.

« Tout autour, j'ai élevé une enceinte avec ses escaliers et ses terrasses « en grès. Devant, j'ai creusé un bassin empli d'eau du ciel et ombragé de « plantations aussi verdoyantes que les marais de papyrus de la Basse-« Égypte.

[1] Les Égyptiens donnaient le nom de *Temples de millions d'années* à tous les temples funéraires royaux.

[2] *Neb-ankh* est le nom égyptien de cet partie de la chaîne libyque qui borde Thèbes à l'ouest.

[3] Cette description s'adresse au grand dieu solaire de Thèbes, Amon-Ra, sous la protection de qui était placé le temple.

« J'ai empli ses trésors de tous les biens de l'Égypte, argent, or et « pierres précieuses en quantités innombrables. Ses greniers sont pleins de « blé et de céréales des champs. Ses troupeaux sont aussi nombreux que les « grains de sable au bord des canaux. Je lui ai réservé les tributs du Delta et « de la Thébaïde; la Nubie et la Phénicie lui appartiennent avec leur rede- « vances, et il s'enrichit du butin que, grâce à toi, j'ai enlevé aux nations « étrangères. Les jeunes esclaves s'y comptent par centaines.

« J'ai fait faire une statue à ton image; elle est placée dans l'intérieur de « ce temple, et son nom glorieux est Amon, *Créateur de l'Éternité*. J'ai fait « faire des vases d'offrandes en or pur, et d'autres, sans nombre, en argent « et en bronze.

« J'ai multiplié pour toi les offrandes en pains, vin, bière, oies grasses, « bœufs, veaux, bestiaux de toute sorte, antilopes, gazelles, le tout destiné « à cette statue.

« J'ai fait extraire pour ce monument une montagne de blocs d'albâtre et « de grès. Je les ai fait tailler pour les édifier de chaque côté de la porte du « temple; j'y ai fait graver des inscriptions en ton nom illustre d'*Initiateur « de l'Éternité*.

« J'ai fait sculpter et distribuer dans son intérieur d'autres statues en granit « rose et en grès, avec des socles en basalte. J'ai fait faire les images de « Ptah, Sokar, Nefer-toum, en compagnie du Cycle divin, céleste et terrestre, « et je les ai placées dans l'intérieur du naos. Elles sont recouvertes d'or et « d'argent, et émaillées de pierres précieuses travaillées avec grand soin.

« J'y ai fait construire un sanctuaire semblable à celui de Toum. Les colon- « nes, les gonds et les battants de portes sont en électrum. La grande corniche « qui en fait le tour est recouverte d'or pur.

« Des bateaux chargés de froment et d'épeautre sont dirigés vers ses gre- « niers, sans discontinuer. J'y ai fait établir un magasin d'approvisionnements, « et de grands chalands sillonnent sans cesse le Nil pour emplir ses trésors.

« Ce temple est entouré de vergers, de jardins, de parterres, chargés de « fleurs et de fruits pour Ta Majesté. Il s'y trouve des kiosques pour l'été « avec de grandes baies ouvertes à l'air. Devant, j'ai fait creuser un canal « dont les eaux fourmillent de lotus et de nénuphars[1]. »

[1] *Grand Papyrus Harris*, pl. III, l. 11-pl. V, l. 3.

On voit par cette description officielle quelle était l'importance d'un temple funéraire. C'était comme une vaste colonie chargée de pourvoir elle-même à son entretien et à sa subsistance. Rien n'y manquait : étables, greniers, trésors, jardins potagers et jardins fruitiers, canaux communiquant avec le Nil et par lequel arrivaient sans cesse des bateaux chargés de tributs et d'approvisionnements. Quantité de gens l'habitaient, servis par des esclaves sans nombre. Bien des noms de grands prêtres de temples funéraires sont parvenus jusqu'à nous, ainsi que des noms, plus modestes, de jardiniers, de potiers, d'ouvriers de toute sorte.

Enfin, la suite du papyrus dont on vient de lire un extrait nous donnera des renseignements plus spéciaux encore sur le temple funéraire thébain de Ramsès III. Ce prince énumère les biens à répartir entre les cinq ou six temples qu'il édifia à Thèbes. Il ne fait malheureusement pas lui-même la division, mais on ne s'éloignera pas sensiblement de la vraisemblance en attribuant au temple funéraire la sixième partie de la totalité. Dans ces conditions, il aurait eu :

« Statues divines, 426. — Prophètes et prêtres, 840. — Têtes de gros « bétail, 14 415. — Chèvres et menu bétail, 70 227. — Vergers et jardins « clos, 72. — Champs, 144 694 aroures de terrain. — Barques et radeaux, « 14. — Kiosques en bois de cèdre et d'acacia, 8. — Villes égyptiennes « tributaires du temple, 10. — Villes syriennes tributaires du temple, 2 [1]. »

Je ne continue pas la liste et ne mentionne pas les objets de moindre importance, dont la quantité paraîtrait presque incroyable. Ces quelques citations montreront que la chapelle funéraire d'une tombe égyptienne était susceptible de beaucoup de développements et qu'elle pouvait présenter toutes les formes intermédiaires entre celle d'une simple chambre placée à l'entrée de la tombe et ornée d'un jardinet, et celle d'un véritable domaine indépendant, environné de parcs et de cours d'eau.

En jetant un coup d'œil sur la topographie de l'ancienne Thèbes, nous verrons la place que tenait la tombe dans les idées égyptiennes. La ville s'étend le long des deux rives du fleuve sur une longueur de plusieurs lieues. D'un côté la chaîne arabique, de l'autre la chaîne libyque la protègent contre

[1] *Ibid.*, pl. XI, l. 3-11.

le désert envahisseur. Les deux parties de la ville séparées par le Nil se trouvent être à peu près de la même dimension. Or, si la rive droite, où se trouvent aujourd'hui Karnak et Louqsor, était habitée par les vivants, l'autre rive était exclusivement réservée aux morts et aux habitations des nombreux personnages affectés à la construction des tombes et à la préparation des momies. C'était toute une administration ayant ses supérieurs, ses bureaucrates, ses employés subalternes, même tout un service spécial de police. Outre les gardiens des tombes et les milliers de gens attachés à l'entretien des temples funèbres royaux et à la célébration des fêtes anniversaires, se trouvaient les embaumeurs, les prêtres chargés particulièrement des cérémonies funéraires, les fabricants de cercueils et d'objets de piété. Ce quartier de la ville était, bien plus que l'autre peut-être, sans cesse en activité, et la rive gauche était comme l'immense réservoir où se déversait peu à peu, la mort venue, toute la population de la rive droite. L'asphalte y était jour et nuit en fusion et la fumée épaisse qui s'élevait éternellement des chaudières témoignait de la quantité de momies qui y étaient toujours en préparation, de nouvelles arrivant quand d'autres venaient d'être terminées.

Toute cette partie de la plaine de Thèbes était semée de temples et de chapelles entourés de bosquets, où chacun allait plusieurs fois l'an honorer ses morts. De loin en loin, au-dessus des encorbellements des pylônes, émergeaient les épaules et la tête d'un colosse, ou les pointes dorées d'une paire d'obélisques, ou les frondes poussiéreuses d'un bouquet de dattiers. Un grand plan tracé sur papyrus, dont un fragment nous est parvenu, servait à se reconnaître dans ce dédale de monuments funèbres ; des guides même étaient nécessaires la plupart du temps. Derrière cette nécropole s'étendait une bande de sable fréquentée par les loups et les chacals, hôtes ordinaires des cimetières égyptiens. Puis, au fond, la montagne lybique, nommée par les Égyptiens *la Montagne de vie*, par antithèse, parce qu'on y enterrait les morts ; cette montagne était criblée d'autant de tombes qu'un guêpier est percé d'alvéoles. Aujourd'hui, ces tombes sont ouvertes pour la plupart, et leurs portes se découpent en bleu sombre sur les tons roses de la colline. Autrefois, tout cela était muré. Du sommet de la montagne jusqu'à la plaine étaient ménagés des gradins en pente douce ; là se trouvaient les jardinets funèbres des tombes dont la chapelle attenait

au caveau de la momie. On y voyait des bassins, alimentés par un étang supérieur. Le coup d'œil de cette chaîne de calcaire boisée artificiellement au prix de mille fatigues, devait être des plus curieux. Toute cette moitié de Thèbes, nommée *Memnonia* par les Grecs, servait de nécropole à l'autre et ne présentait, du reste, qu'un aspect calme et attirant, tant les Égyptiens savaient cacher les tristesses de la mort sous une multitude de grâces et de coquetteries. C'est ainsi que certaines momies de princesses, découvertes récemment à Deir-el-Bahari, ont pu, non sans raison, être comparées à des boîtes de baptême attachées de faveurs roses, et les corps sont si bien dessinés sous leurs fraîches enveloppes, qu'on serait à peine étonné, en écartant les fleurs qui les couvrent et en dénouant les liens qui les enserrent, de voir s'éveiller quelque Belle au bois dormant.

Tel était l'ensemble d'une nécropole égyptienne. Les Égyptiens, comme on le voit, faisaient tous leurs efforts pour se conserver éternellement et se retrouver intacts, tous ensemble, dans l'autre monde. Pouvaient-ils prévoir nos recherches archéologiques? Bien des contemporains des pharaons, qui croyaient pouvoir attendre en paix, au fond de leurs syringes, la résurrection espérée, continuent aujourd'hui leur sommeil dans les vitrines de nos musées, sous l'œil vigilant des gardiens. Nous faisons aux momies une chasse impitoyable, et si, comme hommes, nous n'ouvrons leurs cercueils qu'en tremblant de notre sacrilège, nous n'en devons pas moins, comme égyptologues, souhaiter à M. Maspero de découvrir le plus qu'il pourra de tombes inviolées, riches surtout en documents historiques qui, pour certaines époques, nous font tant défaut.

LYON, 11 mai 1886.

